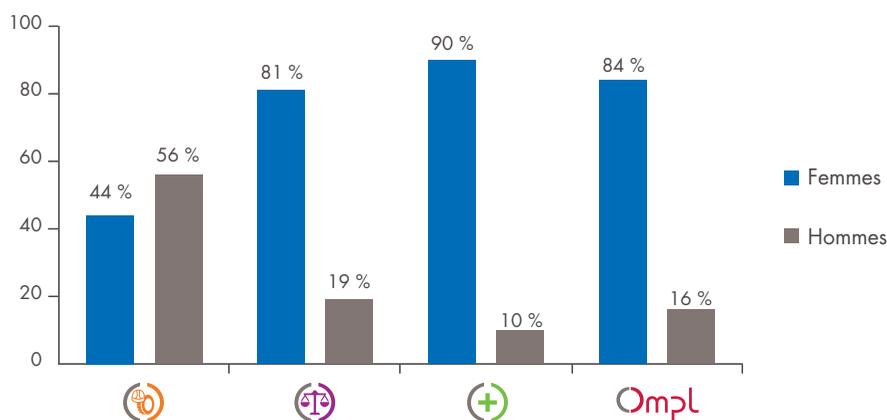




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

## Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



## EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Hauts-de-France affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ⊕ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ⊕ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure d'un point à la moyenne nationale (80 %) ;
- ⊕ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe au niveau de la moyenne nationale (90 %).



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



## SEPTIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 32 737 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent près de 8 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

🕒 Le secteur cadre de vie-technique concentre 11 % des emplois régionaux, pour grande partie (60 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des entreprises des cabinets de géomètres est la plus masculine du secteur avec plus de sept hommes sur dix salariés.

🕒 Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 64 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et les salles de ventes volontaires se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

🕒 Le secteur santé absorbe plus de 78 % des emplois, localisés pour 43 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires où la présence des hommes est très marginale.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 589	44 %	2 029	56 %	3 618
	1 061	49 %	1 107	51 %	2 168
	30	33 %	60	67 %	90
	278	52 %	256	48 %	534
	220	27 %	606	73 %	826
	2 775	81 %	647	19 %	3 422
	176	88 %	24	12 %	200
	1 927	88 %	264	12 %	2 191
	66	50 %	65	50 %	131
	606	67 %	294	33 %	900
	23 019	90 %	2 678	10 %	25 697
	2 542	96 %	114	4 %	2 656
	3 064	87 %	447	13 %	3 511
	6 408	92 %	577	8 %	6 985
	9 744	87 %	1 394	13 %	11 138
	1 261	90 %	146	10 %	1 407
<b>Ompl</b>	<b>27 383</b>	<b>84 %</b>	<b>5 354</b>	<b>16 %</b>	<b>32 737</b>